

Pissefontaine mon Village  
10, allée Beethoven  
78510 Triel-sur-Seine  
01 39 70 86 72

M. Spangenberg Frédéric

Qu'il est regrettable que ce débat public n'ait pas eu lieu il y a 20 ans ! Bien des soucis, bien des craintes, bien des polémiques auraient été évitées. Mais au moins, il a le mérite d'exister aujourd'hui et, il faut le reconnaître, l'exercice qui n'est pas facile est bien mené par son président et son équipe dans un souci de faire participer un maximum de citoyens et d'acteurs publics et économiques.

Ceci dit, ce qui aurait dû être il y a 20 ans, et qui n'a pas été, ne peut être remplacé. Dans ce laps de temps, des dizaines de milliers de gens se sont installés à proximité des éventuels tracés et particulièrement du plus contre versé. En effet, l'Etat par le biais des collectivités locales a largement contribué à ce phénomène en vendant des lots de terrains à des promoteurs qui les ont eux-mêmes revendus avec de substantiels profits à ces particuliers qui ont pu ainsi s'installer dans leurs murs.

Pendant ce temps, depuis 20 ans, un certain nombre d'études sur les effets de la pollution atmosphérique est venu enrichir le débat public en démontrant toute la nocivité sur la santé humaine d'une circulation automobile de masse en constante croissance. Mais on n'en fait fi ! Les pouvoirs publics les ignorent, ces études, et il faut que ce soient des associations qui en fasse la démonstration, comme ce fût le cas également dans un autre domaine tel que l'affaire du nuage de Tchernobyl qui n'était jamais passé au dessus de nos têtes.

Qu'en sera-t-il des conséquences mortelles à long, moyen et court terme des effets des particules et autres benzènes, que ces molécules soient craquées ou non par les pots catalytiques en d'autres molécules plus fines et plus nocives ?

Qu'en sera-t-il quand nos "Responsables" se retrouveront devant les tribunaux en clamant leur innocence, à tout le moins lorsqu'ils se déclareront "responsables mais pas coupables" ?

Qu'en sera-t-il pour toutes ces personnes décédées et celles qui n'auront pour tout horizon proche d'une couchette à 4 planches de sapin ?

Non, il est bien temps de réagir et de refuser une autoroute en zone urbanisée. Il est bien temps de dire qu'au nom du progrès économique, on ne doit pas sacrifier la vie de nos enfants, et la nôtre. Nous aurions déjà des véhicules vraiment propres, fonctionnant à l'air comprimé, à l'eau, à l'hydrogène, à l'électricité etc. ... notre discours serait tout

autre, seul le bruit attirerait notre attention. Pour l'instant, c'est loin d'être le cas !!

Pour l'investissement à réaliser, de l'ordre de 2 milliards d'Euros, ne serait-il pas plus profitable de développer les transports en commun ? Assurément si ! Dans le cadre d'un transport de masse de banlieue à banlieue, il existe plusieurs possibilités d'en assurer le développement mais, pour l'instant, à part de belles paroles, nous ne voyons que du vent.

- \* Nous demandons le redéploiement de la SNCF sur des fréquences plus resserrées, sur de plus grandes distances, sur des réseaux plus rapides et sur de nouvelles destinations inter banlieues.

- \* Nous demandons le déploiement rapide du ferroutage et la réouverture de la gare de triage d'Achères.

- \* Nous demandons la création de lignes d'autocar plus régulières avec des fréquences accrues et sur la base de moteurs à énergies renouvelables et peu polluantes (électricité, gaz butane, gpl).

- \* Nous demandons également la création de tout un réseau de pistes cyclables pour permettre une solution alternative mais également récréative à moindre risque pour leurs utilisateurs.

- \* Nous demandons, ou cela est possible, des dessertes fluviales mais aussi plus de transports des matières premières et finies par le fleuve.

- \* Nous demandons une prise en compte effective de la dimension écologique formidable que représente notre région en matière de cours d'eau, de forêts et de cultures de toutes sortes.

- \* Enfin, nous demandons le dépôt, et le vote, d'un projet de loi de protection des berges de Seine au même titre qu'il en existe une (loi) pour protéger le littoral français de la déprédation des bétonneurs. Nous n'accepterons jamais de porter une fleur de béton au revers de nos vestons !

Nous faisons appel en cela à nos députés les plus proches afin d'acter en ce sens. Qu'ils veuillent bien nous écouter pour protéger, pendant qu'il en ait encore temps, les berges de ce fleuve qui a tant souffert depuis qu'il a été peint par les plus grands. Sauvez la Seine et ses berges, vous sauverez nombre de ses riverains ! Ne reportez pas ce projet d'autoroute chez les voisins. Refusez-le et devenez, par la même occasion, les promoteurs de solutions durables.